

SOCIÉTÉ

Violences sexuelles : des chiffres « édifiants » dans une étude de l'université de Lille

Plus de 64 % des 1215 étudiants interrogés rapportent avoir été victimes depuis l'âge de 15 ans, près de 78 % des femmes et 27 % des hommes.

Par Lorraine de Foucher

Publié aujourd'hui à 12h38 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Une manifestante tient une pancarte lors d'une manifestation organisée par « NousToutes » contre les violences sexistes et sexuelles, à Lille, le 21 novembre 2021. FRANCOIS LO PRESTI / AFP

Lui-même a trouvé ces résultats « édifiants ». Massil Benbouriche, docteur en psychologie et maître de conférences à l'université de Lille, a mené une enquête sur les « expériences sexuelles non consenties dans l'enseignement supérieur en France » au sein de sa faculté au printemps 2021. Un formulaire numérique a été envoyé à l'ensemble des étudiants et des membres du personnel. Cosignée par Sabine De Bosscher, maîtresse de conférences en psychologie sociale et du travail, et Sandrine Rousseau, vice-présidente de l'université de Lille chargée de l'égalité femme-homme, chercheuse en sciences économiques et candidate à la primaire d'Europe Ecologie-Les Verts, l'étude est l'une des premières conduites à l'université avec un questionnaire validé scientifiquement et utilisé par la recherche internationale.

64,6 %

des participants rapportent avoir été **victime d'au moins une forme de violences sexuelles** depuis l'âge de 15 ans.

Ainsi, sur 1 215 répondants, plus de 64 % rapportent avoir été victimes d'au moins une forme de violence sexuelle depuis l'âge de 15 ans. 59 % ont subi des attouchements sexuels, 37,5 % un « *rapport sexuel complet, une pénétration avec les doigts et/ou des objets* ». Près de 78 % des femmes et 27 % des hommes rapportent ainsi avoir été victimes. Quant au mode de coercition pour obtenir un contact sexuel, il y a le recours à la force, imposée à 48 % de femmes et 21 % d'hommes, l'intoxication alcoolique ou stupéfiante dans 45 % des cas pour les femmes et 13,8 % pour les hommes, enfin la pression verbale, qui intervient dans 50 % des cas pour les femmes et 15,8 % pour les hommes.

Prévalence des violences sexuelles

Les données sont issues d'une enquête réalisée du 9 mars au 17 avril 2021, à l'université de Lille, interrogeant 1 215 individus de 26,6 ans en moyenne, dont 921 femmes (75,8 %), 266 hommes (21,9 %) et 28 personnes d'autres catégories (non binaire, genderfluid, queer) ; et dont 895 étudiants (73,7 %) et 316 membres du personnel (26 %).

Les formes de violences subies,
en pourcentage

● Femme ● Homme

Victimes de violences sexuelles

depuis l'âge de 15 ans



Attouchements sexuels



**Une tentative de rapport sexuel
ou de pénétration** (avec les doigts
et/ou des objets)



Un rapport sexuel complet ou une pénétration
(avec les doigts et/ou des objets)

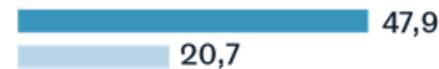


D'autres comportements sexuels
(par exemple, une relation sexuelle orale)



**Mode de coercition pour obtenir
un contact sexuel, en pourcentage**

Recours à la force



Intoxication (drogue ou alcool)



Pression verbale



Sources : Benbouriche et al. (2021)
Infographie *Le Monde*

L'enquête s'est aussi intéressée aux relations entre l'auteur et la victime. Pour l'ensemble des victimes, l'auteur est, dans 63 % des faits, le partenaire ou l'ancien partenaire, dans 49 % un ami ou une connaissance et, dans 23 %, un membre de la famille, en position d'autorité ou non – sachant que l'étude ne porte que sur les violences sexuelles à partir de 15 ans, les faits d'inceste n'apparaissent pas dans les résultats. Enfin, dans 52 % des cas, les violences sexuelles sont commises par un inconnu. Le total peut être supérieur à 100 % car des personnes sont parfois victimes de plusieurs auteurs.

Relation entre victime et auteur

Les auteurs de violences sexuelles,
en pourcentage

Ami ou connaissance

Partenaire actuel ou un ancien dans
une relation de couple

■ 63,4

Ami ou connaissance fréquentant mon université...

■ 18,6

... Ne fréquentant pas mon université

■ 49,5

Milieu universitaire

Personnel administratif

■ 2,6

Enseignant

■ 4,1

Milieu familial

Membre de la famille « en position d'autorité » (parents,
ou beaux-parents, grands-parents, oncle et tante)...

■ 10,8

... N'étant pas en « position d'autorité »
(frère ou demi-frère, sœur ou demi-sœur,
cousin et cousine)

■ 12,9

Une personne dite « en position d'autorité »

Hors milieu familiale et université
(éducateur, entraîneur, coach sportif)

■ 11,7

Un inconnu

■ 52,4

Sources : Benbouriche et al. (2021)

Libération de la parole

Pour Massil Benbouriche, cette étude révèle « un problème majeur de santé publique ». Selon lui, ces résultats s'expliquent d'abord par la manière de poser les questions : la prévalence plus élevée est liée à la description du comportement plus que de l'infraction. « Si vous utilisez les termes du droit pénal et que vous demandez par exemple aux gens s'ils ont été victimes de viol, ils vont vous répondre non. En revanche, si vous leur demandez si une autre personne les a déjà amenés à avoir un contact sexuel impliquant la pénétration contre [leur] volonté en exerçant une pression verbale sur [elle], par exemple, en menaçant de mettre fin à la relation ou en [la] traitant de "moins que rien", en utilisant le chantage, en insistant après un ou plusieurs refus, en menaçant de vous sanctionner au niveau de votre travail, ou en vous promettant une forme quelconque de promotion afin d'obtenir une pénétration, là, les résultats seront beaucoup plus fins. »

Toujours selon Massil Benbouriche, ces résultats s'expliquent aussi par le mouvement #metoo, qui a permis une libération de la parole sur le sujet. « *Nos résultats sont d'autant plus inquiétants qu'ils rejoignent ceux de ma collègue allemande ayant mis en lumière des prévalences similaires l'année dernière dans les facs de son pays, soulignant ainsi leur validité, mais aussi qu'il s'agit d'un enjeu pas propre à l'université de Lille.* » En effet, en 2020, l'enquête menée par Barbara Krahe, du département de psychologie de l'université de Postdam, sur 1 172 étudiants dans quatre universités, révélait un taux de victimation de violences sexuelles à 62 % pour les femmes et 37 % pour les hommes.

Dès 1987, aux Etats-Unis, la célèbre et première étude conduite par la chercheuse Mary Koss et intitulée « La portée du viol : incidence et prévalence des agressions sexuelles et de la victimation au sein d'un échantillon national d'étudiants » faisait déjà ressortir le chiffre « *d'une sur quatre* » : 27 % des 3 187 étudiantes interrogées rapportaient avoir été victimes de comportements se rapprochant de la définition légale du viol depuis l'âge de 14 ans.

Stéréotypes sociétaux

L'autre enseignement de l'enquête de l'université de Lille réside dans les relations entre l'auteur et la victime : il y a beaucoup de violence sexuelle dans le couple. « *Le consentement y est comme acquis, on ne l'interroge pas tout le temps, pour tous les rapports* », décrypte Massil Benbouriche. Ainsi, les réponses policières et judiciaires sont adossées aux stéréotypes sociétaux sur le viol : « *Les plaintes aboutissent quand on a un schème de viol dit "classique", c'est-à-dire un lieu spécifique type parking ou ruelle sombre, l'utilisation d'une arme, des ITT [incapacité temporaire de travail] mesurables par un médecin légiste, et un auteur inconnu ou en état de récidive, alors que les viols dits "ordinaires" sont en grande partie invisibilisés et donnent moins souvent lieu à une réponse pénale.* » De son côté, Sandrine Rousseau, désormais porte-parole du candidat EELV Yannick Jadot, estime que « l'étude démontre le systémisme de la violence masculine », un enjeu politique encore trop absent de la campagne présidentielle selon elle.

Lorraine de Foucher